

LE PETIT JOURNAL



SAINT HILAIRE
SAINTE CERONNE

SOMMAIRE

Page 2 :	Sommaire
Page 3 :	Mot de M. le Maire - St Hilaire
Page 4 :	La Vie Communale de St Hilaire
Page 9 :	Mot de Mme le Maire - Ste Céronne
Page 10 :	La Vie Communale de Ste Céronne
Page 13 :	Visite des Corneilhanais
Page 14 :	SIVOS
Page 15 :	Association des Parents d'Elèves Arc-en-Ciel
Page 16 :	Vie scolaire
Page 18 :	Comités des Fêtes
Page 20 :	Les jeunes agriculteurs de Mortagne, Bazoches et Moulins
Page 22 :	Club de la Gaieté
Page 24 :	Association des Anciens Combattants de St Hilaire
Page 25 :	Amicale du Souvenir de Ste Céronne
Page 26 :	Association de Sauvegarde du Patrimoine de St Hilaire
Page 28 :	Association de Sauvegarde du Patrimoine de Ste Céronne
Page 29 :	La Croix de l'Osier
Page 30 :	Du fil à l'aiguille
Page 31 :	Ressourcerie des Ravenelles
Page 32 :	Etat civil / Urbanisme
Page 33 :	Informations pour tous
Page 34 :	SMIRTOM
Page 35 :	Bloc-notes
4 ^e de couv. :	Rendez-vous 2025



Mot de M. le Maire de Saint Hilaire Le Châtel



Chers amis,

Chaque année, le même rituel en début d'octobre est de préparer le « mot du maire » à paraître dans le petit journal. Je commence toujours par relire celui paru précédemment. Le monde troublé que nous avons fin 2023 est hélas toujours présent. Aujourd'hui la guerre et ses atrocités se sont installées durablement en Ukraine et au Moyen-Orient. L'obscurantisme règne en Afghanistan. Tout cela est tellement « hors normes » que la presse n'arrive plus à nous faire réagir.

Pourtant c'est proche de nous et des familles parmi nous le vivent. Nous réfléchissons à comment les faire témoigner.

En France, nous nous préparons à devoir rembourser tous les soutiens qui ont été mis en place pour parer aux crises COVID et internationales. C'est logique de le faire et il ne sert à rien de se demander si telle ou telle mesure était justifiée ou non.

Cela entraînera des conséquences sur le financement de nos communes puisque celui-ci est très majoritairement constitué de dotations de l'état.

Notre volonté est de ne pas augmenter la pression fiscale.

Nos recettes diminueront probablement et nos dépenses de fonctionnement sont parmi les plus faibles des communes de même strate. Les diminuer sera donc un défi mais si je pensais comme je l'entends parfois dans la bouche d'élus que « nous étions à l'os », je démissionnerai au profit de quelqu'un de plus imaginaire.

Le conseil réfléchira donc aux économies possibles. A titre d'exemple nous avons renégocié nos assurances avec une baisse de coût significative. L'isolation de la salle des fêtes et la relocalisation de la salle des associations devraient aussi nous apporter de nouvelles économies d'énergies.

Nous devons aussi gérer nos investissements soigneusement, se concentrer sur nos réels besoins, prioriser ceux qui engendrent des économies ou qui n'engendreront pas des coûts de fonctionnement.

La rigueur est pour moi une vertu cardinale et j'entends continuer à l'appliquer.

La rénovation de notre salle des fêtes, commencée fin 2023, s'est terminée au printemps. Nous l'avons inaugurée avec notre traditionnel repas offert aux anciens. Dans sa

nouvelle configuration elle offre de meilleurs services. La jauge est passée de 120 à 150 personnes assises avec une optimisation de la partie véranda. La scène a été remaniée avec l'installation d'un toilette handicapé et d'une kitchenette. Sur la semaine elle est destinée maintenant à accueillir les activités de nos associations.

L'année dernière, nous vous avons présenté 2 projets privés qui s'installaient sur la commune. Le premier, l'hôtel restaurant « Les Près », route de Pigeon a ouvert au printemps, nous souhaitons tout le succès qu'ils méritent à Eric et Stéphane, leurs dirigeants. Le second proposait l'installation sur 4 hectares d'un parc photovoltaïque de 5 mégawatts de puissance installée. Une réunion de présentation a eu lieu fin juin accompagnée d'une enquête publique en septembre. Le permis de construire a été accordé en janvier.

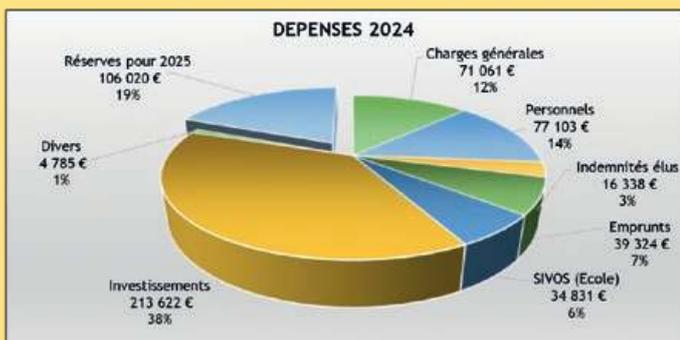
En fin d'année 2023, comptes rendus du conseil disponibles en ligne, le conseil a accepté la proposition de la société Just-Queen pour l'installation d'un distributeur de pizzas dans le bourg. Le positionnement en lieu et place du distributeur de pains (2021/2022) a paru évident ; d'autant plus que celui-ci n'avait pas fait l'objet de doléances. Je dois reconnaître que l'endroit n'est pas le plus approprié sur le plan intégration paysagère. 2 alternatives se présenteront : soit le projet ne rencontre pas sa clientèle et l'investisseur enlèvera la machine, soit le succès et le service à la population sont là et nous réfléchirons alors à son devenir et déplacement. La commune n'a investi aucun euro dans l'opération et nous facturons un loyer de 240 €/mois.

Mais je ne peux pas finir ce mot sans remercier les Jeunes Agriculteurs de l'Orne pour nous avoir fait confiance et proposé notre commune pour la fête de la terre 2024. Merci particulièrement à Océane, Claire, Adeline et Antonin, pour leur travail acharné et leur implication à cette superbe promotion de la commune. Malgré un temps incertain (euphémisme) la fête a été un succès. Jamais je n'aurais imaginé des bouchons dans le bourg à minuit ; jamais je n'aurais imaginé entendre scander par 2 000 personnes que le « meilleur public de France était à Saint Hilaire ».

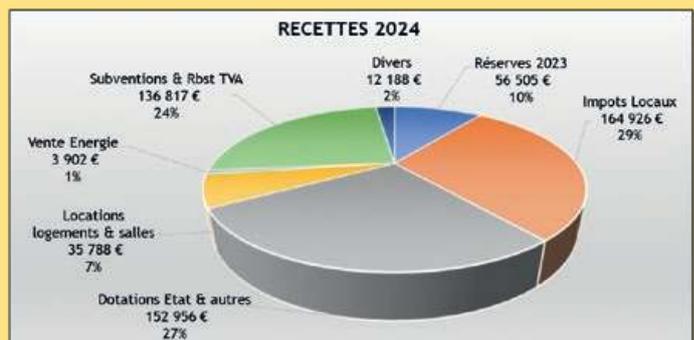
Pour cette nouvelle année je vous souhaite à vous et vos proches le meilleur.

Amitiés,
Philippe

RESULTAT PREVISIONNEL 2024 tous budgets confondus



Dépenses 2024	457 063,20 €
Prevision reserves 2025	106 020,30 €
Total	563 083,50 €



Réserves 2023	56 505,00 €
Recettes 2024	506 578,50 €
Total	563 083,50 €

La Vie Communale de Saint Hilaire Le Châtel

Après avoir fin 2023 isolée et rénovée la toiture de la salle des fêtes, nous avons entrepris en début d'année 2024 la rénovation de l'intérieur. Le chauffage a été changé pour une performance énergétique améliorée et toutes les huisseries remplacées pour du double vitrage.



Avec ces travaux, nous constatons une baisse des consommations électriques dans nos utilisations et dans les factures aux locataires. Nous avons aussi élargi les ouvertures entre la véranda et la salle principale. Cela a permis de passer la jauge de places assises de 120 à 150.

Avec donc une capacité supérieure et une facturation énergétique diminuée, l'attractivité de notre salle des fêtes est renforcée.

Pour le début 2025 le mobilier (tables et chaises) sera remplacé pour des modèles plus légers et plus confortables.

Une autre modification importante liée à cet investissement est la création d'une nouvelle salle pour les associations. La cloison séparative entre la scène et la salle a été changée et a permis ainsi la création d'un nouvel espace plus chaleureux et mieux adapté aux besoins que la salle place Ronel. Un toilette avec accès handicapé et une kitchenette complètent son équipement.



Pour nos locaux place Ronel, un projet est en gestation et nous devrions pouvoir en parler courant 2025.

L'énergie est une composante importante de nos coûts et sur ce mandat, nous avons travaillé à baisser notre dépendance. Notre objectif était aussi de nous protéger des incertitudes liées aux très grandes variations que nous constatons sur ce marché très imprévisible.

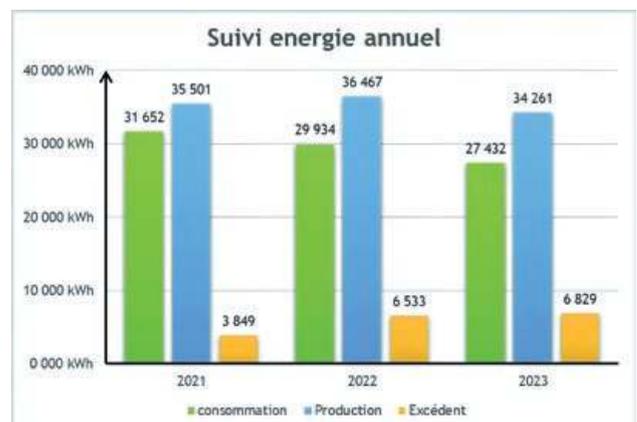
Pour cela nous nous sommes focalisés sur :

- La production d'électricité avec notre installation photovoltaïque
- La diminution de nos consommations avec le passage LED de notre éclairage public et la rénovation de notre salle des fêtes.

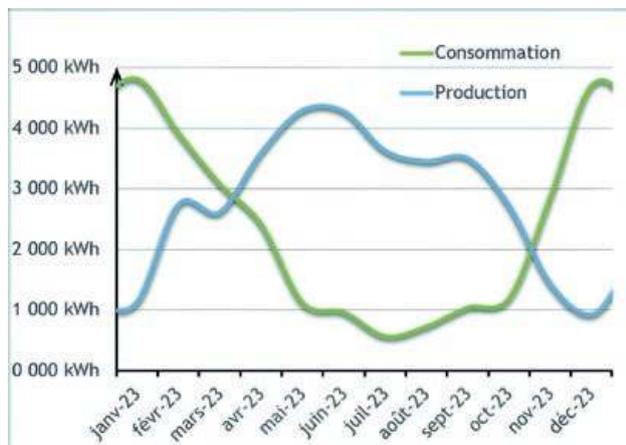
Après 3 années pleines de fonctionnement nous pouvons faire un premier bilan.

Sur les 3 années, et pour les usages publics, nous sommes excédentaires en énergie ; nous produisons plus d'électricité que nous en consommons.

L'éclairage public led, à l'été 2022, a permis de diminuer notre consommation de près de 15% en passant de 32 à 27 MégaWh. Notre excédent énergétique est lui passé de 4 à 7 MégaWh.



Pour 2024 et à la vue des données fin octobre, notre production électrique devrait être en baisse (météo particulièrement défavorable) et nous devrions voir les premiers effets des investissements sur la salle des fêtes.



Mais il est important de souligner que nous ne sommes pas autonomes.

Sur l'année, comme le montre le graphique, nous produisons 80% de notre électricité l'été alors que nous consommons essentiellement l'hiver.

Sur une journée, nous ne produisons qu'en période diurne (8h00-17h00 en hiver) pour une consommation étalée principalement entre 7h00 et 23h00. Une solution en auto-consommation est donc impossible.

Un point impactant sur nos habitudes en 2024 porte sur la gestion de nos déchets.

Le SMIRTOM gère pour 4 communautés de communes (Bellême, Longny-au-Perche, Tourouvre et Mortagne) la collecte et le traitement de nos déchets ménagers. Le modèle que nous avons mis en place dès 2016 avec le tri offert à tous sur des aires aménagées est maintenant dupliqué sur l'ensemble des communes. Avoir été précurseur nous permet de bénéficier de 4 aires sur notre territoire alors que la majorité des communes n'en dispose que d'une.



L'objectif de ces badges est double :

- Inciter plus fortement au tri avec un sas d'entrée plus petit (sac de 30 litres).
- Maîtriser le remplissage et la fréquence de ramassage (les conteneurs sont connectés et l'opérateur connaît en ligne le nombre d'ouverture par container).

IMPORTANT : Il n'y a pas d'objectif de facturation au dépôt. Nous payons le service par une taxe lié à notre facture foncière. Ajouter une composante individuelle engendrerait plus de coûts administratifs que de rentrées financières.



L'effet néfaste de cette évolution est l'accroissement des dépôts au sol. Ce comportement est désastreux pour l'image de notre commune. Les sacs sont souvent éventrés par des animaux errants et notre prestataire ne les collecte pas.

L'objectif du conseil municipal a toujours été d'avoir des aires de collecte de déchets propres, faciles d'accès jour et nuit ; aussi nous ne pouvons accepter sans réagir à ces dégradations très fortement nuisibles à notre image. En juillet, un arrêté municipal a été pris permettant la verbalisation de toute incivilité et pour un montant minimum de

135 €. Systématiquement tous les dépôts hors conteneurs sont fouillés et si le propriétaire est identifié un courrier l'informant de la verbalisation lui est expédié ; c'est ensuite le trésor public qui se charge de recouvrer l'amende.

La Vie Communale de Saint Hilaire Le Châtel

Au 1^{er} novembre et depuis début juillet une quarantaine de dépôts sauvages ont été fouillés et 15 détenteurs identifiés.

En 2025, nous prévoyons d'équiper nos 4 aires de vidéo-protection.

Depuis janvier 2024, les déchets organiques (reliefs de repas, épluchures ...) ne peuvent plus être mélangés avec les ordures ménagères. Chaque commune est tenue de proposer à ces administrés une solution.



Pour nous, commune rurale, le conseil privilégie la solution individuelle (compostage, poulailler...). Le SMIRTOM propose à des prix subventionnés l'achat de composteurs individuels. Pour les quelques foyers ne disposant pas de la surface nécessaire (essentiellement dans le bourg) le SMIRTOM a mis en place et entretiendra une solution de composteur collectif placé dans le haut du chemin du curé. Son accès est limité aux foyers ayant exprimé leur besoin auprès du SMIRTOM ou en Mairie.

Nous sommes conscients de la sensibilité de ce type d'installation du point de vue environnemental. Nous comptons sur le civisme des utilisateurs et sur le professionnalisme des agents du SMIRTOM. Si nous constatons des nuisances répétitives, la commune n'hésiterait pas à retirer cet équipement.

Depuis le début des années 2000, la commune porte le projet de rénover le centre bourg en reprenant la partie sud de notre cimetière, le long de la rue Stanislas Ratel. 3 procédures de reprises de concessions (3 années chacune) se sont succédé (1992-1995 ; 2016-2019 ; 2020-2023).



Aujourd'hui, ce travail de longue haleine est terminé et le conseil a lancé fin 2022 une étude prospective pour la revitalisation du centre bourg.



L'idée directrice proposée par le CAUE 61 (Conseil en Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Orne) est la création d'une unité de cheminement depuis la mairie et son jardin jusqu'à la salle des fêtes.

Sur cette base, nous avons confié au cabinet Architriad une mission pour établir un avant-projet sommaire, une étude budgétaire et un phasage de l'opération.

Chaque phase a sa cohérence et peut se suffire à elle-même.

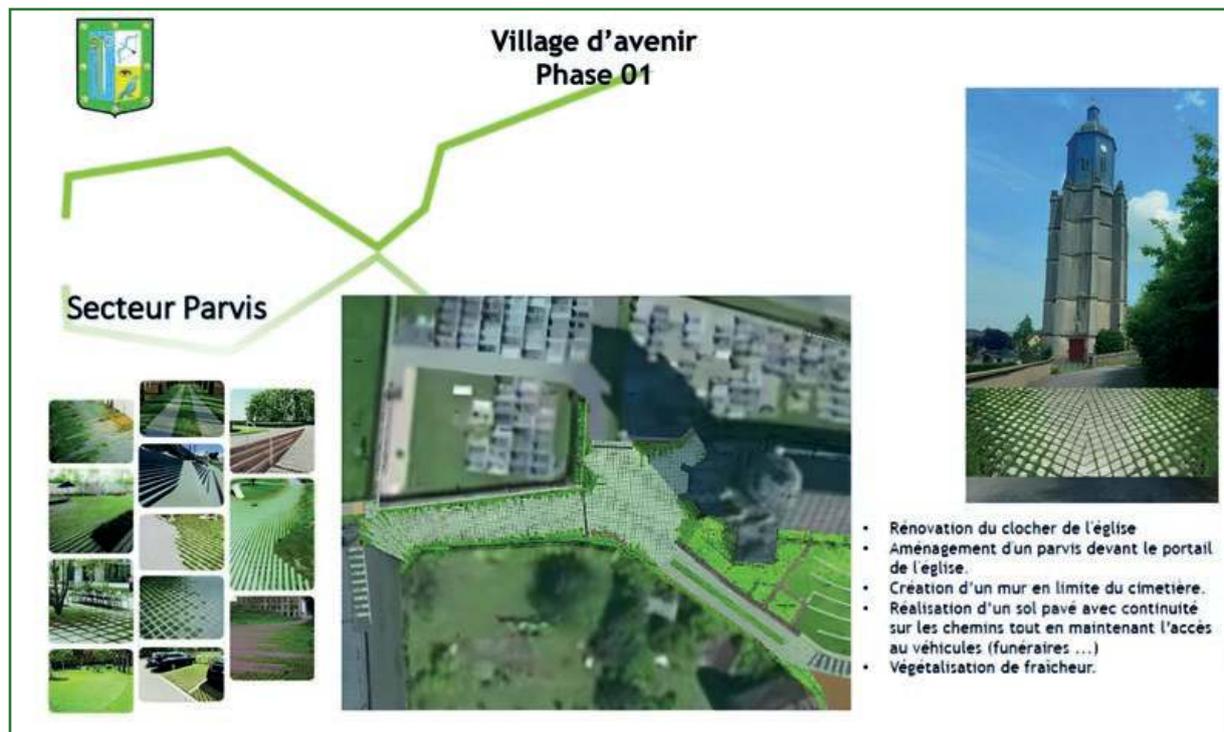
A la suite un projet de financement sur 8 ans a reçu l'aval de nos autorités de tutelle. Ce plan s'est fait avec des hypothèses de coût (étude Architriad) et de taux de subvention.

Les 4 phases sont :

- Phase 1 : Rénovation du clocher, création d'un parvis d'Eglise et accès
- Phase 2 : Accessibilité à la salle des fêtes et création d'une terrasse
- Phase 3 : Devenir du cimetière sud ; voirie
- Phase 4 : Aménagement jardin mairie (optionnel)

Pour ce travail, notre commune a été lauréate du prix national « Village d'avenir ». Ce label, témoin de notre vitalité, nous permet de nous démarquer dans les demandes de subventions et d'urbanisme. Ceci est important dans une période où les crédits de soutien à l'investissement vont se réduire.

Au printemps, le conseil a voté à l'unanimité le lancement de la phase 1. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage nous permettra de déposer les demandes d'urbanismes, de subventions et les appels d'offres. La rénovation du clocher sera le poste de coût principal et nous remercions l'association de sauvegarde du patrimoine qui œuvre pour nous soutenir.



Après dépouillement des offres et résultats des demandes de subventions, le conseil décidera de lancer ou non l'opération.

La Vie Communale de Saint Hilaire Le Châtel

Mais d'autres acteurs s'activent à animer notre vie communale



L'année dernière nous avons laissé la plume à Eric et Stéphane qui travaillaient à la création d'un hôtel restaurant de charme route de Pigeon dans le manoir qui logeait les sœurs de la congrégation « Notre Dame de Fidélité ». Au printemps l'établissement « Les Près » a ouvert et le conseil municipal accompagné des conjoints ont été parmi les premiers clients.

Nous avons aussi confirmé le projet de la société Normasol, représentée par M Franck Martino de la création d'un parc photovoltaïque d'une puissance de 5 megaWatts sur une surface de 5 hectares route de Saint Sulpice. La parcelle est une friche industrielle (ancienne carrière) qui n'avait aucune valeur agricole. Fin juin, une réunion de présentation a été organisée rassemblant près de 70 personnes. En septembre, l'enquête publique (1 mois) a eu lieu. Le permis de construire a été accordé fin novembre.

A titre indicatif, les premiers contacts que nous avons eus avec le porteur du projet date de début 2021. 4 années, même si cela nous paraît très long, est une durée assez courte en France pour des projets de ce type. Nous avons fortement soutenu ce projet innovant et des relations privilégiées se sont nouées avec Franck et Dominique Martino les investisseurs. C'est donc avec satisfaction que nous verrons la fin positive de la démarche administrative.

A la suite, il restera à Normasol d'actualiser son étude de rentabilité, de réunir les fonds et d'investir. C'est une étape cruciale sur laquelle nous ne pouvons guère intervenir.

Mais comment ne pas terminer cette synthèse annuelle sans parler de la fête de la terre. Les Jeunes Agriculteurs de l'Orne nous ont proposé d'organiser leur annuelle fête de la terre à Saint Hilaire. Ce moment exceptionnel pour la commune fait l'objet de 2 pages spécifiques dans ce petit journal. La commune s'est pleinement associée à eux pour que l'événement soit une réussite. Malgré une météorologie défavorable ce fût un succès et cela restera pour longtemps un moment marquant. Pour nous témoigner leur sympathie, les jeunes Agriculteurs nous ont offert 2 sculptures taillées dans le bois lors de la fête. Elles orneront l'entrée de la salle des fêtes et la salle du conseil et seront agrémentées d'une plaque commémorative.





Chers habitants de Sainte Céronne,
 Une année 2024 agitée, un contexte économique et géopolitique des plus compliqué, des élections à répétitions, la guerre à nos portes, des catastrophes naturelles nombreuses dues à la crise climatique qui s'amplifie.

De notre côté, nous n'avons pas chômé comme vous le lirez dans la vie communale.

Difficile de ne pas aborder le sujet des conteneurs d'ordures ménagères dont la réalisation traine en longueur. D'abord il faut savoir que la CDC est à l'origine de ce projet. Le SMIRTOM fournit les conteneurs et la CDC les enterre. L'aménagement extérieur est à la charge de la commune ainsi que l'enfouissement de la ligne téléphonique. Il faut aussi tenir compte de l'avis des Bâtiments de France du fait de notre église classée (pas de lampadaire solaire). Le coût de cette opération est de 18 000 €. L'espace choisi à l'avantage d'améliorer la sécurité. Nous aurons plus de place : les voitures disposeront d'une bande de 4 mètres pour se garer sans gêner le passage des automobilistes. Les travaux commencés juste avant l'été se sont trouvés arrêtés par les vacances puis par la ligne téléphonique toujours en place au moment où j'écris. Pour l'heure comme nous sommes presque les seuls à qui il reste des containers classiques, nos ordures ménagères débordent souvent des déchets de nos voisins mais les statistiques le démontrent ces nouveaux conteneurs font que les ordures ménagères ont diminuées de 40 à 50% et que le tri est fait plus sérieusement. Une fois la plateforme terminée une haie sera plantée sur le pourtour pour cacher les conteneurs, nous comptons sur vous pour laisser cet espace propre.

Depuis le mois de janvier des démarches ont été effectuées pour la restauration de la tour de l'église. La DRAC soutient notre projet mais les subventions diminuent. La dernière tranche devrait bénéficier d'une subvention de 35%, une partie en 2025 et une autre en 2026 pour les

travaux proprement dits. La Fondation du Patrimoine a aussi prévu de nous aider. Ces travaux deviennent urgents du fait des morceaux de ciment et d'enduit qui se détachent de la tour et présentent des dangers pour les visiteurs. D'autre part, il serait dommage d'avoir à implanter des pare-gravats sur les côtés Est et Ouest de la tour. Le Conseil a donc décidé à l'unanimité de confier la maîtrise d'œuvre à Benoît MAFFRE qui a réalisé la 1ère et 2ème tranche de travaux et dont nous avons été très satisfaits, avec qui le budget est scrupuleusement respecté ce qui est loin d'être négligeable. Ces travaux permettront aussi de rendre l'église accessible aux personnes à mobilité réduite et de nous mettre en conformité avec la Direction Départementale des Territoires.

Un rappel pour ceux qui n'auraient pas encore posé les numéros d'adressage fournis par la mairie. Ces numéros sont obligatoires et indispensables pour une intervention rapide des services d'urgence et nécessaires pour l'arrivée de la fibre.

Comme à l'habitude la fin de ce message s'adresse aux personnes habitant la commune ou pas qui nous donnent la main dans certaines occasions : Raymonde, Inès et Isabelle pour les élections ; Mickaël qui nous a sauvé lors de l'installation de la fibre ; Moïse, Gérard et Michel pour La nouvelle croix de l'Osier ; Corinne et Marie-Paule pour l'entretien de l'église ; Josiane, Martine, Nicolas, Alice pour leur aide au Comité des fêtes ; et comme toujours les Conseillers Municipaux, nos adjoints Marc et Alain ainsi qu'Elodie et Valentin et pardon pour ceux que j'oublie.

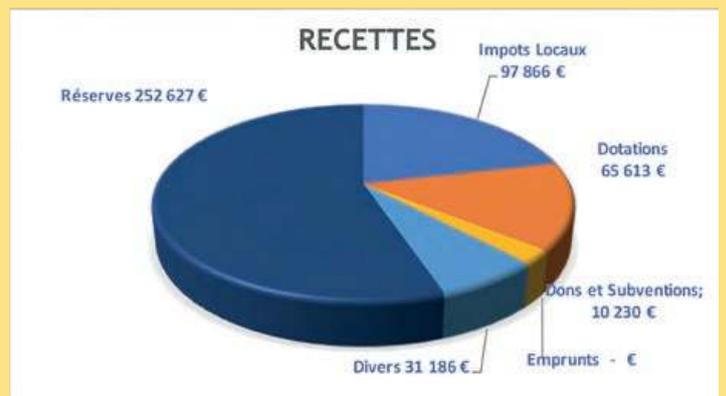
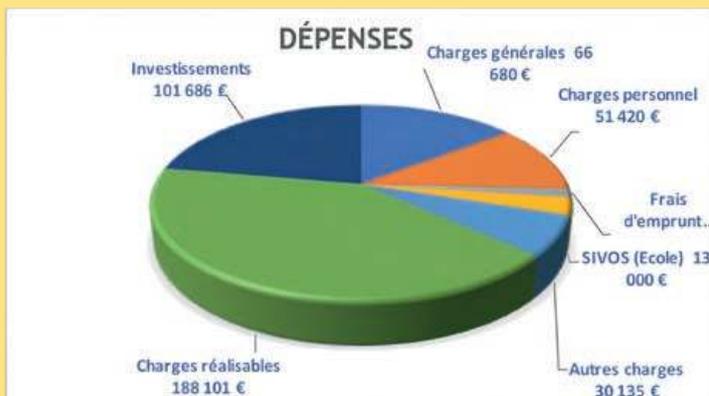
Avant de mettre sous presse, merci à la Cuma de St Hilaire ainsi qu'à nos agriculteurs pour leur aide précieuse pendant l'épisode neigeux.

L'équipe municipale vous souhaite une belle année 2025 et vous attend le samedi 11 janvier à 15h pour les vœux et le partage de la galette des rois.

Amicalement,
Dominique

BUDGET SAINTE CÉRONNE 2024

Dépenses		Recettes	
Charges générales	66 680 €	Impôts Locaux	97 866 €
Charges personnel	51 420 €	Dotations	65 613 €
Frais d'emprunts	6 500 €	Emprunts	- €
SIVOS (Ecole)	13 000 €	Dons et Subventions	10 230 €
Autres charges	30 135 €	Divers	31 186 €
Charges réalisables	188 101 €	Réserves	252 627 €
Investissements	101 686 €		
Total	457 522 €	Total	457 522 €



La Vie Communale de Sainte Céronne lès Mortagne

Nous étions plus nombreux cette année pour la cérémonie des vœux. La commune accueillait Madame Sylvie DUPERRON (Fondation du Patrimoine) et Lylian LAFINE (Fédération du Bâtiment de l'Orne) venus nous remettre le prix Régional 2023 des Rubans du Patrimoine récompensant la qualité du travail effectué lors de la restauration de l'église.

De mi-janvier à mi-février le Recensement de la population a montré un fort taux de participation par Internet (88%) en nette augmentation par rapport à 2018. Les résultats quant à eux sont assez semblables et de nouveaux habitants, arrivés après le recensement, vont donner un coup de jeune à notre commune. A noter aussi la diminution de nos logements vacants.

Par la suite de nombreux travaux ont été entrepris comme :

La restauration du lavoir qui a été terminée en avril : diminution de la hauteur, pose de la planche et d'un enrochement. Un bac d'iris a été installé sur toute la longueur. La facture a été prise en charge par un don de l'ASPC.



Le terrain de pétanque. Suite à la dissolution de l'Amicale Sportive Céronnaise (2020) et au don à la commune de ses avoirs, il avait été décidé de réinvestir dans une activité sportive autre que le tennis qui demandait des fonds trop importants. Le Conseil a donc

voté la création d'un terrain de pétanque pour les boulistes qui jouaient sur le parking.

La toiture du garage communal. Lors de l'achat du garage communal seule la partie arrière de la toiture avait été restaurée. Il a été demandé à Monsieur Philippe FAUVELLIERE de rénover la partie avant qui se dégradait et de poser des gouttières.





L'installation de LED sur l'éclairage communal. Les ampoules de nos lampadaires à Poix comme à St Marcel ont été remplacées par des LED moins énergivores. La rue Montcacune est aussi concernée. Le Te61 rencontre des problèmes d'approvisionnement à l'heure actuelle et l'opération est toujours en cours. La pollution lumineuse est réduite et cela se ressentira sur la facture EDF. Pour cette opération nous avons bénéficié d'une subvention de 9768 € sur un total de 15 262 €.

La suite des opérations et travaux divers sont présentés sous la forme d'un inventaire à la PREVERT :

- Installation d'une table de pique-nique à l'Orion (Merci à Valentin et Alain LEROY).
- Marquage au sol du Bourg par une entreprise.
- Géoréférencement pour l'éclairage public 2 053 € dont 985 € de subvention.



- Potelets à mémoire de forme pour éviter le stationnement au pied de l'escalier qui mène à l'église.
- Décapage et peinture du portail de la Mairie.
- Bras reliquaire donné par Moïse HAMARD restauré et inscrit à l'inventaire des biens de la commune.



La Vie Communale de Sainte Céronne lès Mortagne

Pour finir une année 2024 riche en événements et animations diverses.

- Marché aux plants organisés par l'APE de l'école Saint-Hilaire/Ste Céronne.
- Journée conviviale : marche et repas partagé.
- Pierres en Lumières avec le concert de Jazz d'Edith REYBOUBET.
- Concert des Musicales de Mortagne avec le « trio IRINI ».
- Concert « Dolce tormiento » Lucie FOUQUET et François CORNELOUP.
- Concert « Un salon romantique » Gisèle et Chantal ANDRANIAN.
- Le repas des anciens le 12 mai dans la salle des



fêtes de Saint-Hilaire renouvelée. Nous étions 32 cette année et 3 plateaux repas ont été portés à ceux qui ne pouvaient pas se déplacer.

- N'oublions la venue de la délégation de Corneilhan.
- Pour terminer 3 week-ends d'élections dont le dernier le jour de la fête communale à Saint-Hilaire cette année.

Une brève de dernière minute : depuis près d'une année le chemin de Saint-Marcel est inondé par une rupture de la rive du Ru de Romigny. Il a été demandé au propriétaire d'y remédier. Les fortes pluies n'ont pas facilité la réparation. Un rendez-vous a eu lieu avec une entreprise spécialisée. Des travaux sont prévus d'ici la fin de l'année.



Visite des Corneilhanais du 19 au 23 juillet

Arrivés le vendredi soir de Corneilhan après quelques péripéties (car en panne) 16 Corneilhanais ont été reçus par la commune de Sainte-Céronne suite à l'engagement pris en novembre 2023. Le dîner sous chaumières, la présentation des hébergés aux hébergeurs suivis d'une bonne nuit de repos, a permis le lendemain une visite de Mortagne et de son marché pour ceux qui ne connaissaient pas, pendant qu'un autre groupe se rendait à la maison du Perche au Manoir de Courboyer. Le déjeuner fut pris à Courgeon, au café de la Place. Son menu Percheron a fait l'unanimité auprès des convives. L'après-midi a été consacrée à la visite de l'Abbaye de la Trappe avec le frère Thomas pour guide. Le dîner a été pris dans les familles.

Le dimanche la tradition a été respectée avec la procession en présence de Monseigneur FEILLET, évêque de Sées, partant du calvaire et rejoignant la bonne Sainte Céronne. La célébration de la messe fut suivie de la confirmation du jumelage citoyen en présence de Jean-Claude LENOIR et de Bertrand GELLY, Maire de Corneilhan. Après le repas réunissant 75 personnes les participants étaient invités au Plessis-Poix par Inès et Alexandre TELINGE pour une visite des extérieurs : Motte Féodale et Tour Dimière. Moment prolongé par un verre de



l'amitié, mais il fallait déjà repartir au sommet de la côte de l'Osier pour la bénédiction par don Jean-Baptiste de la nouvelle croix, réalisée par Gérard GOUIN. Une visite à un producteur de cidre a précédé le dîner. Merci à Mathilde pour ses délicieux macarons.

La journée de lundi, organisée par Martine LEROY, selon la demande des Corneilhanais, les a emmenés jusqu'à Lisieux (visite de la cathédrale et de la crypte) puis Vimoutiers où ils ont visité la Maison du Camembert pour finir par le Mémorial de Montormel. Lors du dîner, Corneilhanais et Céronnais fatigués mais heureux du temps partagé se font la promesse de se retrouver en novembre 2025 à Corneilhan.

Le lendemain matin après un passage à la Mairie nos amis prennent le chemin du retour sous un ciel bien Percheron.

Pour information vous êtes tous invités à participer à ces retrouvailles. Il n'y a pas si longtemps les échanges se faisaient par car affichant complet et des amitiés sont nées de ces échanges. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous voulez participer. Pour finir MERCI à tous les bénévoles qui ont rendu ce séjour possible.



Pour cette année 2024, notre SIVOS qui s'occupe de la cantine met tout en œuvre pour améliorer la qualité des repas, ainsi que le bien-être des enfants sur le temps du déjeuner.

Cette année, nous avons eu l'occasion de fêter les 20 ans de notre école. Lors d'une journée spéciale, suite à une proposition de la commune de Saint Hilaire, l'allée qui mène à l'école a été baptisée du nom de Louise Brouard, Institutrice sur la commune durant une cinquantaine d'année.

C'est ainsi que le 16 avril dernier nos enseignantes ont dévoilé la plaque qui nomme maintenant cette allée. Après l'officialisation de la plaque, nous avons accueilli les personnes présentes (famille de Louise Brouard, élèves et parents, anciennes élèves et élus...) afin de dire quelques mots pour rappeler notre attachement à cette école. Nous avons profité de ce moment convivial pour célébrer, tous ensemble, les 20 ans de l'école avec gâteaux et bougies.



Guillaume Chantepie,
Président du SIVOS

Cette année, les membres de l'APE avaient organisé plusieurs manifestations afin de récolter de l'argent pour aider à financer les projets scolaires : une bourse aux jouets qui a eu lieu à la salle des fêtes de Saint Hilaire en octobre et un après-midi ludique en février, une belle occasion de se retrouver autour de jeux de société... En mangeant des crêpes évidemment !



Nous avons également organisé « le P'tit marché de notre école », durant lequel nous avons vendu des plants de légumes et de fleurs. Les enfants avaient réalisé des décorations et peint un tableau mis en vente aux enchères. Autour de nous étaient présents une dizaine d'artisans locaux que nous remercions chaleureusement pour leur présence et le soleil ... Ce marché fut une belle réussite !



Et pour clore l'année scolaire, la traditionnelle kermesse a eue lieu fin juin. Les enfants ont pu jouer aux pilotes de course, puisque nous avons loué une piste de karting.

Cette année encore, nous avons organisé une grande Tombola ! les trois premiers lots étant une nuit dans une cabane perchée au domaine de la Grande Noé, un repas pour deux personnes au restaurant « Les Prés » et une journée au Puy du Fou.

Bravo aux gagnants qui ont pu dormir la tête dans les étoiles !!!! Plus d'une centaine de personnes étaient réunie pour le barbecue... Petite confidence..., l'année prochaine, il n'y aura pas de frites !!!



L'APE souhaite remercier tous les commerçants qui ont généreusement donné des lots pour la kermesse, tous les artisans présents au « P'tit marché de mon Ecole ». Nous remercions également Phillipe Blutel et Dominique Ragot qui nous soutiennent, nous aident dans la mise en place de nos projets. Merci à l'équipe enseignante de l'école de Saint Hilaire-Ste Céronne et aux enfants !

ET MERCI à toutes les petites mains qui de près ou de loin contribuent à la réussite de nos projets !

A VOS AGENDAS

- Avril (date à définir) : course d'orientation
- 27 Avril : « le p'tit marché de mon école »
- 20 juin : Kermesse de fin d'année
-

Retrouvez-nous aussi sur Facebook, **APE St Hilaire-Ste Céronne !**

Vie scolaire

Les effectifs et les répartitions

Pour cette nouvelle année scolaire 2024 - 2025, l'école compte 55 élèves répartis dans 3 classes :

- une classe de TPS-PS-MS à 18 élèves prise en charge par Lucille CHEVALIER.
- une classe de GS-CP-CE1 à 19 élèves prise en charge par Émilie MOUSSET et Chloé ALVADO.
- une classe de CE2-CM1-CM2 à 18 élèves prise en charge par Charlotte ERNIS

Les sorties et les projets de l'année scolaire 2023-2024

Grâce au concours des collectivités, du SIVOS, des membres de l'APE Arc en ciel et des parents bénévoles, les élèves de notre école ont la chance de participer à de nombreux projets et sorties culturelles et sportives.

▪ Spectacles de la scène nationale 61

Les élèves de la classe de TPS-PS-MS se sont rendus au Carré du Perche de Mortagne en février pour voir le spectacle « *Cousumain* » (spectacle vivant). Quant aux élèves de CE2-CM1-CM2, ils ont pu assister au spectacle « *Vite, un selfie !* » (spectacle vivant avec interactions avec le public) au mois d'octobre.



▪ Séances de cinéma dans le cadre du festival « Cinéfilou »

Toutes les classes se sont rendues au cinéma de Mortagne-au-Perche au mois d'octobre dans le cadre du festival « Cinéfilou » dans l'Orne.



▪ Semaine du goût - « Les jeux olympiques du goût »

Pour la semaine du goût qui a eu lieu du 16 au 20 octobre 2023, chaque matin de la semaine, les élèves des 3 classes ont goûté un fruit d'un des 5 continents. Les élèves ont pu goûter à des bananes roses, des mangues, des clémentines, ...

Le vendredi 20 octobre, pour terminer cette semaine de dégustation, les élèves des différentes classes ont cuisiné des spécialités de différents pays (madeleines espagnoles, gâteau à la noix de coco, carrot cake, biscuits Anzac, cake au sésame).

L'équipe enseignante leur a ensuite préparé un petit jeu de devinettes pour trouver les ingrédients « mystères » des préparations des élèves des autres classes lors d'un goûter partagé l'après-midi.



▪ Spectacle de fin d'année au Carré du Perche - « Les jeux olympiques de l'école »

En lien avec les jeux olympiques de Paris, toute l'école a préparé un spectacle autour du sport. Le spectacle a eu lieu le mardi 11 juin 2024. Chaque classe avait mis en scène différents sports (escrime, danse multisports, acrosport) et les élèves ont chanté tous ensemble différentes chansons.



▪ Sortie scolaire de fin d'année au Château de Breteuil

Toute l'école s'est rendue au Château de Breteuil situé à Choisel (78) le mardi 25 juin 2024. Les élèves ont découvert différentes scènes représentant les contes de Perrault. Les trois classes ont pu également bénéficier de l'intervention d'une conteuse pour raconter deux contes de Charles Perrault.



▪ Olympiades de l'école

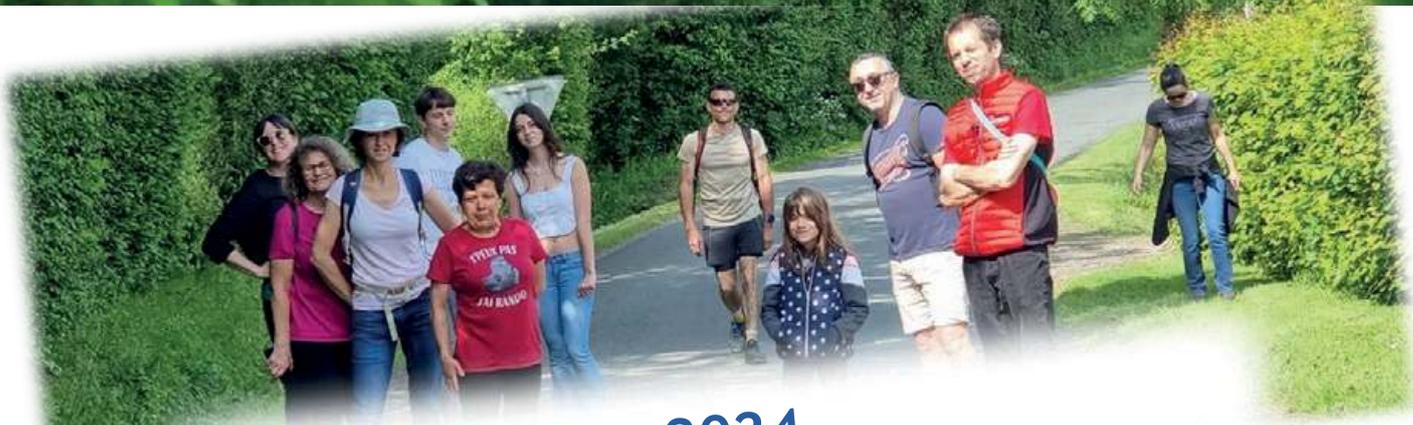
Le jeudi 4 juillet 2024, tous les élèves de l'école ont participé à des olympiades sportives. Les élèves des différentes classes étaient réparties par équipe et différents ateliers leur étaient proposés (jeux de lancer, de course, de saut, de coopération, ...).



L'équipe enseignante vous présente, à toutes et à tous, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Lucille CHEVALIER, Directrice de l'école

Comités des Fêtes



2024

Au Comité des fêtes de Saint Hilaire et Sainte Céronne

Les années se suivent et ... ne se ressemblent pas toujours, 2024 fut l'occasion de renouer avec la journée conviviale. Celle-ci se déroule dans la commune où il n'y a pas la Fête. C'est ainsi que le 25 Mai nous nous sommes retrouvés à Sainte Céronne pour une belle balade dans la campagne suivie d'un pique-nique devant la mairie où chacun a pu apporter son repas, mais également sa bonne humeur. L'apéritif est toujours offert et l'après-midi se poursuit généralement par des jeux.



Le passage du chemin de St Marcel à L'Orion fut épique, les fortes pluviométries des mois précédents lui ayant presque redonné son statut initial de rivière.



La fête de nos communes a eu lieu le 7 juillet

à Saint-Hilaire. La brocante habituelle a eu un franc succès, le soleil était de la partie ! Au menu du midi, un jambon grillé qui a fait de nombreux envieux parmi ceux qui n'avaient pas réservé.

Nous avons aussi des manèges et le moto club de Corbon qui nous a fait de spectaculaires démonstrations d'agilité et de franchissement d'obstacles avec des motos trials.



La foule des grands jours était présente peut être en raison des élections législatives qui tombaient le même jour. Entre tenir les urnes et nous occuper de la fête nous n'avons pas eu le temps de chômer.

Fête communale
St Hilaire - Ste Céronne
Dimanche 7 juillet
à Saint-Hilaire

Brocante
Casse croûte
Vin d'honneur
22h15

Buvette
Messe
11h00

Avec la participation du **MCN**
Repas champêtre jambon grillé à l'os
sur réservation 20€/ad 12€/enf

Feu d'artifice 22h45

Renseignements, réservations : 06 32 95 63 27 / 06 85 50 35 35

L' équipe de choc du bar !



La journée s'est achevée avec le traditionnel feu d'artifice qui déplace toujours autant de monde.



Le voyage prévu au château de Chambord le 21 septembre a malheureusement dû être annulé faute de participants en nombre suffisant. Les augmentations de tarifs, depuis le covid et la guerre en Ukraine, nous ont obligés à vous demander des participations un peu plus importantes. Nous faisons pourtant de notre mieux en prenant en charge, pour les habitants de nos communes, 1/3 du prix pour les adultes et la moitié pour les moins de 16 ans.

Il est des années avec un peu moins d'activités, 2024 en fait partie. Je tiens néanmoins à remercier tous les participants, même s'ils ne font pas partie du comité des fêtes. Tous les bras, toutes les idées sont les bienvenues. Nous avons besoin de sang neuf !

A toutes et tous, nous souhaitons une belle et heureuse année 2025. A très bientôt

Marc Simoën

Comités des Fêtes
Ste Céronne - St Hilaire

CHAMBORD

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Départ 7h00
Place du Lavoir
Ste Céronne

ADULTE: 65 €
-16 ans : 45 €
Hors communes 90 et 70 €

Réservation et règlement avant le 31 juillet

11h45 Spectacle rapaces et chevaux
13h00 Déjeuner au château
15h00 Visite libre

Tel
06 81 90 35 19
06 12 91 63 27

Les jeunes agriculteurs de Mortagne, Bazoches et Moulins

Il y a un an et demi les Jeunes Agriculteurs de MORTAGNE AU PERCHE - BAZOCHES SUR HOESNE - MOULIN LA MARCHE se réunissaient pour la grande discussion autour de la Fête de la Terre, votée à l'unanimité.

Et oui, c'est le début d'une grande aventure à SAINT HILAIRE LE CHATEL. Après un an de nombreuses réunions, de décisions, de réflexions ou encore de beaucoup de stress, a eu lieu le 31 août 2024 un concert en plein air animé par le COLLECTIF METISSE, puis le 1er septembre la Fête de la Terre.



Sans aucun doute, ce week-end festif n'aurait pu avoir lieu sans le soutien que nous avons reçu. Nous tenons particulièrement à remercier la commune de SAINT HILAIRE LE CHATEL, son Maire, son conseil, ainsi que sa secrétaire de Mairie pour leur accueil, le prêt de ses salles, mais aussi du matériel, ou encore de nous avoir offert un magnifique feu d'artifice. Sans oublier la soirée bénévole qui s'est déroulée dans la salle de la commune gracieusement prêtée.

En chiffre, la Fête de la Terre c'est plus de 2000 entrées le samedi 31 août au soir, et 3500 le dimanche 1er septembre. Sur place beaucoup d'animations : le marché du terroir, la messe, un concours percheron, le baptême d'hélicoptère, le concours de labour sans oublier les nombreux exposants.

Il est important de dire que cet événement a marqué nos mémoires dans l'expérience de l'organisation, dans la cohésion d'équipe qui a vraiment été un atout dans ces nombreux jours passés ensemble. La météo nous a aussi joué des tours, mais tout est rentré dans l'ordre quand le soleil est apparu quelques heures avant le concert ! Nous retiendrons aussi le soutien de nombreuses personnes et entreprises lors de la semaine de préparation et de démontage.



Merci à tous, sans qui la Fête de la Terre n'aurait pu avoir lieu, notamment aux communes voisines pour le prêt de matériels et autres.

Merci à SAINT HILAIRE LE CHATEL !



Club de la Gaieté

Le temps est maintenant venu de retracer les temps forts et les activités de notre Club au cours de l'année 2024.

Tout d'abord, notre Assemblée Générale a eu lieu le 22 janvier 2024 à St Langis les Mortagne puisque la salle des fêtes de St Hilaire était indisponible pendant le premier trimestre 2024 pour cause de travaux.

Lors de cette Assemblée Générale, nous avons enregistré 14 nouvelles adhésions et 3 radiations (2 pour raison familiale et convenance personnelle et 1 décès) ce qui nous fait un total de 71 adhérents au titre de 2024.

Puis le 6 mai 2024, nous avons effectué notre première sortie à Rabodanges, où nous avons embarqué sur un bateau pour un déjeuner croisière . Ce fut un moment très agréable avec des vues magnifiques le long du lac, et tout ceci accompagné des commentaires intéressants du Commandant de bord.

Le repas était très bon et s'est déroulé dans une excellente ambiance décontractée.



Sur le bateau, avec au fond les jolies rives du lac

Cette expédition terminée, nous sommes allés à la Roche d'Oëtre, un site splendide très accidenté où chacun a pu s'y promener à sa guise et apprécier les magnifiques paysages et faire de belles photos.

Tout le monde est revenu enchanté de cette agréable journée.



Le samedi 8 juin 2024, nous avons organisé une soirée poule au blanc puisque nous n'avions pas pu faire de repas en début d'année comme d'habitude, pour les mêmes raisons que celles indiquées précédemment. Ce repas était préparé par la Charcuterie Epinette à Bazoches sur Hoesne et a satisfait tous les participants.

Le samedi 12 octobre, s'est déroulée notre traditionnelle soirée choucroute, là encore préparée par la Charcuterie Epinette et là encore très appréciée.

Lundi 18 novembre, nous sommes partis à Mamers pour un dîner spectacle avec Ginette la reine des boulettes.

Repas très apprécié et beaucoup de rires au spectacle.

Et enfin pour clôturer 2024, nous avons eu notre repas de Noël qui cette année avait lieu au restaurant l'hôtel de la Poste au Mêle sur Sarthe.

Ce repas rassemble toujours la presque totalité de nos adhérents.

Les membres du Club se joignent à moi pour vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2025.

Le Bureau du Club et le Président,
Thierry GUILLEMIN

-
- Assemblée Générale : janvier 2025 date à préciser
 - Soirée repas au cours du premier trimestre 2025 (date à préciser)
 - Soirée repas au cours du troisième trimestre 2025 (date à préciser)
 - Repas de Noël 2025 : début décembre (date à préciser)

Le choix des différentes sorties envisagées pour 2025 sera fait lors de notre Assemblée Générale en janvier 2025.

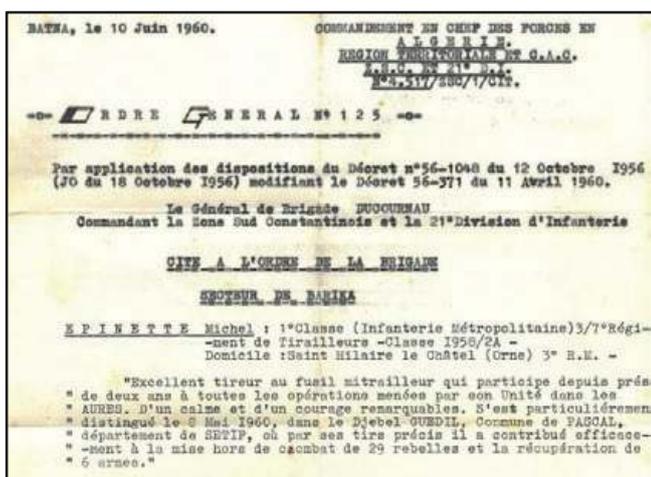
Toutes ces dates vous seront fournies ultérieurement. A ce jour, nous ne sommes pas en mesure de vous les donner.

Association des Anciens Combattants de Saint Hilaire

Notre camarade Michel EPINETTE, membre de notre section nous a quitté le lundi 29 juillet dernier. Né le 6 septembre 1938 au lieudit L'Abbaye, il avait été appelé sous les drapeaux en mai 1958. Après une période de sélection à Guingamp (Côte d'Armor), il servit en Algérie, de septembre 1958 à décembre 1960 au 7^{ème} régiment d'artilleurs.

Excellent tireur au « fusil mitrailleur » il s'est distingué par ses tirs précis. Le 8 mai 1960 dans le djebel GUEDIL, commune de PASCAL (ALGERIE). Il fut cité à l'ordre de la brigade par le général DUCOURNEAU.

Libéré des obligations militaires, Michel repris son activité d'ouvrier au sein des exploitations de la famille SIMOËN et DECHERF. En 1962 il épousa Denise DECHERF puis repris l'exploitation familial au lieudit Rialin.



De leur union naquirent 2 garçons, Pascal et Didier. Ce dernier exploite la ferme familiale tandis que Pascal, après une activité de chauffeur chez Desjouis et établissement Caillaud profite d'une retraite méritée. Nous présentons toutes nos amitiés à Denise en retraite paisible à Bazoches-sur-Hoëne.

Mais Michel avait beaucoup d'autres occupations au sein de la commune, il a été longtemps un acteur important de la CUMA (coopérative mutualisant du matériel agricole), conseiller municipal et porte drapeau de l'association pendant plus de 30 ans. D'un

naturel humble et souriant, Michel était un homme volontaire et discret. Peu étaient au courant de son courage et de sa mise à l'honneur durant ses années militaires. Sa famille a souhaité qu'il repose au cimetière de Saint Hilaire ses médailles hautement méritées à la poitrine.

La vie de notre association est rythmée par les commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Malgré le temps qui passe et la disparition des acteurs, il est important de célébrer ces événements en signe de remerciements envers nos combattants et pour éviter que de telles tragédies se reproduisent. Ce sont ces missions que remplit notre association composée d'anciens combattants du conflit algérien.

Chaque fois ou leurs carrières militaires le permettent, Sylvie Debray ou Nicolas Marquet sont présents et lisent le message de l'état lors de la cérémonie au monument aux morts. Nous les remercions pour leur disponibilité et nous présentons à Nicolas et toute sa famille nos condoléances pour le décès de Gérard, son Papa.



Après le traditionnel vin d'honneur, un banquet a lieu à la salle des fêtes. Le 8 mai, à l'initiative de la commune il réunit les anciens de la commune. Le 11 novembre, à l'initiative de l'association, nous nous retrouvons entre citoyens attachés au devoir de mémoire. Nous remercions la commune qui nous apporte son soutien pour l'organisation et le service du repas.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 8 mai prochain pour un moment de souvenir, de recueillement mais aussi de convivialité

Amicale du Souvenir de Sainte Céronne

“Quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres” Alexis de Tocqueville

La résistance du peuple Ukrainien, qui fait face à une guerre menée par la Russie depuis maintenant près de trois ans, force l'admiration. Les soutiens occidentaux sont, bien sûr, l'oxygène de ce peuple opprimé. Cependant l'histoire, pas si lointaine, explique la force et la ténacité de la résistance Ukrainienne.

L'Holodomor est un événement tragique de l'histoire de l'Ukraine, et plus largement de l'URSS. Il s'agit d'une grande famine qui a frappé la République socialiste soviétique d'Ukraine et certaines régions voisines entre 1932 et 1933.

Cette famine n'était pas naturelle, mais bien provoquée par les politiques du régime soviétique de Staline. Le but était de réprimer les paysans ukrainiens qui résistaient à la collectivisation des terres, un processus par lequel les terres agricoles étaient confisquées et mises en commun.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement soviétique a mis en place plusieurs mesures drastiques :

- Réquisition de toutes les récoltes : les paysans étaient privés de leur propre nourriture, même s'ils cultivaient la terre.
- Blocus des régions touchées : l'accès à la nourriture provenant d'autres régions était interdit.
- Arrestations et déportations de ceux qui tentaient de résister ou de fuir.

Les conséquences de l'Holodomor ont été catastrophiques. Des millions de personnes, principalement des paysans ukrainiens, sont mortes de faim. Les estimations du nombre de victimes varient, mais on évoque généralement un chiffre compris entre 2,6 et 5 millions de morts.

Pourquoi parle-t-on de génocide ?

Aujourd'hui, de nombreux historiens et gouvernements, dont le Parlement européen, considèrent l'Holodomor comme un génocide. En effet, les actions du gouvernement soviétique répondaient à une intention précise : éliminer une partie de la population ukrainienne, en particulier les paysans, pour imposer un système politique et économique spécifique.

L'histoire se répète, comme si les hommes, incapables de conserver le souvenir des tragédies passées, ne trouvaient d'autres moyens que les conflits armés pour régler leurs différends.

Nos traditionnelles cérémonies devant les monuments aux morts se meurent. Les gens s'en désintéressent, ne se sentent pas concernés devant ces disparus d'un autre temps. Pourtant la guerre est intemporelle, elle fait partie du comportement humain. Hier chez nous, aujourd'hui sur d'autres fronts et demain ?

Souvenons-nous et tirons les leçons du passé, transmettons à nos enfants l'importance de vivre en paix avec les autres, mais aussi avec nous-même.

Un grand merci à nos portes drapeaux et à l'harmonie municipale de Mortagne qui chaque année réhausse les couleurs de nos cérémonies.



Cérémonie du 11 novembre

Une pensée pour Mr VISBECQ, notre porte drapeau, gravement blessé à l'heure d'écrire ces lignes.



Daniel SIMOEN

Une année chasse l'autre avec ses événements heureux et malheureux. Le patrimoine, en général, le patrimoine de Saint-Hilaire en particulier, traverse les années, les siècles, et témoigne de l'Histoire, de l'histoire de notre commune, pour autant que nous nous efforcions de le transmettre dans son intégralité, quand cela est encore possible. C'est la mission de notre association, aux côtés de la Municipalité.

Pour faire vivre cette association, et nous procurer des fonds, nous nous efforcerons d'organiser plusieurs événements chaque année. Ces événements, pour ceux qui se déroulent dans l'église, permettent aussi de donner de la visibilité à notre association et de la faire connaître.

Au fil de l'année

Grand nettoyage de l'église

Le samedi 13 avril à 9 h, nous nous sommes retrouvés à une quinzaine, membres du Conseil d'administration, du Conseil municipal et leurs conjoints, et quelques autres bénévoles attachés à notre église. Munis de balais, têtes de loup, serpillières, chiffons,



cire, produit d'entretien pour le carrelage, etc., nous n'avons rien laissé au hasard. Les araignées n'avaient qu'à bien se tenir. Pendant trois heures, la principale énergie utilisée a été l'huile de coude. Ajoutons-y une dose de bonne humeur certaine et une synchronisation parfaite et le tour était joué. Le temps clément et ensoleillé de cette journée d'avril fut le point d'orgue à l'entreprise.



Petit marché des écoles

Le lendemain, dimanche 14 avril, nous avons tenu un stand au Petit marché des écoles organisé par l'Association des parents d'élèves du RPI St-Hilaire-Ste-Céronne. À chacune de ces occasions, nous ne manquons pas de proposer le livre, 50 Nuances de Saint Hilaire, toujours disponible à la vente, à la mairie et dans les librairies de Mortagne, notamment. Il n'est pas trop tard pour se procurer cet ouvrage un peu intemporel.

Ouverture de l'église

Le dimanche 7 juillet, à l'occasion de la fête patronale, organisée par les Comités des fêtes de St-Hilaire et Ste-Céronne qui se déroulait cette année chez nous, nous avons ouvert l'église toute la journée. Le matin, nous avons eu la messe à 11 h, présidée par l'évêque, Mgr Bruno Feillet, qui nous avait fait l'honneur de venir nous visiter.

Le dimanche 1^{er} septembre, à l'occasion de la Fête de la Terre, organisée sur les terres de Saint-Hilaire par les jeunes agriculteurs de l'Orne, nous avons de nouveau ouvert l'église. Des visiteurs ont apprécié cette ouverture et laissé un mot de remerciement dans notre livre d'or.

L'ouverture pour les Journées du patrimoine, avec permanence de plusieurs membres du Conseil d'administration, comme nous l'avons organisée l'an dernier, n'a pas été possible. Mais nous nous promettons de participer à ces Journées en 2025, en proposant une exposition.

Soirée-Moules frites

Samedi 26 octobre, la soirée Moules-frites annuelle a rassemblé 140 personnes. Une soirée très conviviale, sans conteste. Comme l'an dernier, le dynamisme de l'équipe aux cuisines et au service a contribué à la réussite de cette soirée.

Concert de la Chorale Atout-Chœurs

Samedi 16 novembre, nous avons accueilli la Chorale Atout-Chœurs qui nous avait proposé un concert de Noël. Quelle belle idée ! De Shalom, chanté en montant la nef par la cinquantaine de choristes, à La Marche Rois, interprétée notamment par les deux citoyens de la commune, c'est un beau programme qui s'est décliné durant près de deux



heures. Cerise sur le gâteau, si nous avons été enthousiastes à l'idée de ce concert, les choristes ont particulièrement apprécié l'accueil qui leur a été réservé (Public, Association et Mairie).

Alors, comme nos choristes l'ont si bien chanté, que Noël soit un Noël de paix pour tous.



Travaux

En 2024, l'Association a financé le remplacement de la porte de la sacristie de l'église. L'investissement était devenu indispensable. Coût hors taxes, 1800 €.

Et à long terme ...encore

Le gros projet de restauration du clocher envisagé par la Municipalité nécessitera notre concours, notamment pour la réfection des huit pinacles qui surplombent les contreforts. Dans ce but, nous envisageons de conclure une convention tripartite entre La Fondation du Patrimoine, la commune et notre association. Une souscription serait lancée par la Fondation du Patrimoine sur deux années. Bon à savoir : toutes les sommes qui transitent par la Fondation du Patrimoine sont défiscalisées. Les Mécènes seront les bienvenus. Je remercie d'ores et déjà ceux qui nous soutiendront.



« Très belle église et bien entretenue » a écrit un visiteur le jour de la Fête de la terre. Un bel encouragement à continuer, en nous serrant les coudes. Enfin, il me faut remercier les membres du Conseil d'administration qui m'entourent et le Conseil municipal.

Odile Simoën,
Présidente

Lorsqu'il y a maintenant 21 ans, Les membres fondateurs de notre association , dont je faisais partie, en ont élaboré les statuts, la conservation du riche patrimoine culturel de notre commune était au cœur de nos préoccupations. Et nous pouvons nous féliciter d'avoir, grâce à la générosité de nos membres parmi lesquels figurent de vrais mécènes, financé la réalisation de nombreux travaux de restauration de ce patrimoine .



Edith REBOUBET et Sylvain DAURIAC

découvrir, à la lecture de l'article de l'association des amis de Sainte-Céronne, que leur but est -entre autres- de protéger le patrimoine bâti de la commune...

C'est une mission qui ne devrait pas figurer dans leur objet puisqu'il fait manifestement double emploi avec celui de notre association qui-me semble-t-il - a fait ses preuves depuis 21 ans en

Il ne s'agit pas seulement de l'église qui comme le disait Jean Gautier "en est le fleuron" , mais aussi de la chapelle Saint Marcel, des Fontaines de l'Orion et de la Bonne Sainte-Céronne et même du lavoir qui -après il faut bien le dire, un début de rénovation décevant- a retrouvé son charme d'antan tout en étant sécurisé.

Alors, quel n'est pas mon étonnement de



Duo ANDRANIAN

récoltant au total plus de 243 000 euros affectés aux différents travaux, allégeant ainsi les dépenses de la commune.

Que les amis de Sainte-Céronne tiennent le rôle de lanceurs d'alerte, comme ils le revendiquent, soit, mais pour se prévaloir de protéger le patrimoine bâti, il leur manque encore d'apporter une aide concrète à la commune. Je les y invite cordialement.

L'ASPC a également à cœur de faire vivre



Ensemble IRINI

notre belle église, et pas seulement pour les offices religieux. Nous y avons ainsi organisé l'année écoulée 4 concerts différents, sans oublier celui donné dans le cadre des Musicales de Mortagne.

Belle et heureuse année à tous

Brigitte DUBOYS de LABARRE



Dolce TORMENTO

La Croix de l'Osier



La croix de l'Osier

La croix de l'Osier est située sur un point culminant entre Sainte-Céronne et la Chapelle de Poix qui permet d'avoir une magnifique vue circulaire sur les alentours. Au cours des années cet environnement a beaucoup changé. Moïse Hamard décrit celui de sa jeunesse comme très morcelé, petites parcelles fauchées à la faux, beaucoup de petites mares. La croix se trouvait à un carrefour de la route qui menait de Sainte Céronne à la Chapelle de Poix, route empierrée et d'un chemin de terre menant de Poix à Fresnay, utilisé par les piétons et les chevaux. Au remembrement les parcelles ont été modifiées et le chemin vers Fresnay a disparu. La croix de l'Osier lors de l'achat des terres en 1912 par le grand-père de Moïse était déjà répertoriée sur le cadastre.

On peut supposer que comme pour notre église nos anciens ont veillé sur elle et l'ont entretenue. Elle n'a jamais été un calvaire : juste une croix toute simple.

En 1984 : Moïse HAMARD, Daniel FOLLET et André BANSARD entreprennent de restaurer la croix simplement plantée dans le sol. Faite de bois de récupération, la nouvelle croix est installée sur un socle en béton pour la protéger de l'humidité du sol. Le 16 septembre 1984 la croix est bénie par l'abbé PLANCKEL.

Au fil des années la croix a été entretenue et repeinte en blanc par Moïse.

40 ans après, en avril Moïse a attiré l'attention du Conseil sur la croix qui fragilisée en son pied risquait de tomber. Une nouvelle croix a été taillée par Gérard Gouin (menuisier) et un socle en béton plus étanche confectionné par Michel HENRY (tous deux habitants de la commune). Elle a été ensuite réinstallée au sommet de l'Osier par Gérard GOUIN et Marc SIMOËN et bénie 21 juillet par Don Jean-Baptiste lors de la venue de Corneilhan.



Merci à tous pour cette intervention rapide et collective. Merci à Moïse pour sa vigilance patrimoniale.

Dominique Ragot



Association Du fil à l'aiguille



Pour la deuxième année consécutive, nous souhaitons réaliser des LOVELY BAGS que nous porterons à l'hôpital François Baclesse avec qui nous avons gardé contact.



Notre repas de fin de saison s'est déroulé le 28 juin 2024 où nous avons passé un agréable moment tous ensemble.

Quelques photos des réalisations des adhérentes, en cours ou terminées, chacune avec sa spécialité tricot, broderie Hardanger, points comptés, patchwork, couture...



Nous remercions vivement M. le Maire de Saint Hilaire et son Conseil Municipal pour la mise à disposition de la nouvelle salle fraîchement refaite (petite salle des fêtes) et pour l'octroi de la subvention.

Nous remercions également Madame le Maire de Sainte Céronne et son Conseil Municipal pour le versement de leur subvention.

Notre assemblée générale se déroulera le mercredi 8 janvier 2025 à 20h30 à la petite salle des fêtes où nous procéderons à l'élection du bureau.



Nos séances se déroulent toujours une semaine sur deux le lundi de 14h à 17h et le mercredi de 20h à 22h. N'hésitez pas à nous rejoindre pour des activités manuelles dans l'entraide et la bonne humeur. Alors débutante ou experte venez !!

Nous vous souhaitons une très bonne année 2025.

Pour tous renseignements : 07 78 57 34 19



Pour le bureau,
La Présidente,
Marie-Claude MICHEL



RESSOURCERIE DES RAVENELLES

REDONNONS VIE À VOS OBJETS !

COLLECTE

L'équipe réceptionne vos dons à la ressourceurie ® ainsi que dans les déchèteries du SMIRTOM du Perche Ornaïs : Bazoches-sur-Hoëne, Bellême, Berd'huis, Colonard-Corubert, Longny-au-Perche, Mortagne-au-Perche, Pervençères, Rémalard, Tourouvre ; sur leurs horaires d'ouverture.

Merci de privilégier le dépôt des objets lourds et volumineux à la ressourceurie ® plutôt qu'en déchèterie.

BOUTIQUE

Mercredi : 13h30-17h00

Vendredi : 13h30-17h00

Samedi : 10h00-17h00

DEPOT DES DONS

Lundi : 13h30-16h00

Mercredi, vendredi, samedi :
10h00-12h00 13h30-16h00

REDISTRIBUTION

Découvrez dans notre boutique une grande diversité d'objets à petits prix. Les ventes permettent de réduire les déchets, créer de l'emploi et soutenir l'action sociale.

VALORISATION

Dans l'atelier, les bénévoles et salariés trient, nettoient, vérifient, remettent en état les objets. A la marge, ceux abîmés sont dirigés vers les déchèteries et les éco-organismes.

PREVENTION

Des actions sont menées, à l'initiative des salariés, des bénévoles pour éduquer à la réduction des déchets, sensibiliser à la protection de l'environnement et au vivre ensemble.



LA RESSOURCERIE DES RAVENELLES

Association Loi 1901 à but non lucratif

Carrefour des solidarités - 10 rue des Ravenelles

61400 Mortagne-au-Perche

02 61 71 96 60

contact@ressourceriedesravenelles.com

www.smirtompercheornais.fr/reduisons-nos-dechets/



ST HILAIRE LE CHÂTEL

Naissances :

FARIN Mya, Lily, Mélody
le 4 mars à Alençon

DUBAIL Iléana
le 28 mars à Alençon

BOURDIER Kaïs, Eric, Axel
le 29 septembre à Alençon

PAUMIER Lucile, Nadine, Josette
le 1^{er} octobre à Alençon

Mariages :

DETEIX Lazare et **DE CORDOÛE Paola**
le 24 mai

CARTIER Bastien et **MEZERETTE Lydie**
le 20 juillet

Décès :

M VIGNY Jean-Claude
le 01/02/24, les Gouttiers

M LECLERC Daniel
le 31/03/24, Besdon

M VALIN René
le 21/06/24, Besdon

M HAMELIN Maurice
le 28/07/24, Le Bas Faye

M EPINETTE Michel
le 29/07/24, Bazoches/Hoëne

M LAGOUTTE Michel
le 18/08/24, Ligni

Mme OLIVIER Claudette
le 10/09/24, La Bloterie

M MARQUET Gérard
le 27/10/24, Ronel

STE CÉRONNE LES MORTAGNE

Naissance :

Zola GEORGET
née le 13 février 2024

Mariages :

Natalie AMATO et **Yannick TOUCHARD**
le 1^{er} juin 2024

Rachida KOUAS et **Guillaume BUCHARD**
le 16 novembre 2024

ST HILAIRE LE CHÂTEL

Déclarations préalables

Mme FEUILLADE Sophie, Stanislas Ratel	Création d'un petit bassin enterré
M. BOUCHER Bruno, route du Petit Fresne	Construction d'un abris bois de chauffage
EDF ENR, rue de Nully	Installation d'un générateur photovoltaïque
M. ROBERT Laurent, chemin de l'Abbaye	Construction d'un garage
Mme SALIN Cécile, route de la Généttrie	Création fenêtre
M. GOUIN Thierry, route des Gouttiers	Construction appentis bois
M. LEMAITRE Raoul, place de Ronel	Installation d'un générateur photovoltaïque
NRGIE Conseil, chemin de Pont Percé	Installation de panneaux solaires
M. RIVIERE Olivier, route de Ligni	Installation de panneaux solaires
M. LEGENDRE Jean-Claude, rte de la Minotière	Installation panneaux photovoltaïque

Permis de construire

M. LAUNAY Jérôme, Za les Gaillons	Extension atelier mécanique
M. BAILLARD Patrick, la Généttrie	Extension habitation
M. BREHIN Mickaël, St Jacques	Construction garage

STE CERONNE LES MORTAGNE

Déclarations préalables

MAIRIE, D769	Plateforme tri
M. DEZECACHE, 8 Ld Fresnay	Ouverture fenêtre
MAIRIE, parking	Terrain de pétanque
MAIRIE, 2 Ld Romigny	Rénovation toiture
ACBAT, 4 Ld Beauroussel	Pose panneaux photovoltaïques
M. BRULARD, 5 Ld Les Bourdelas	Restauration toiture
M. HERON, 20 Ld Beauroussel	Transformation garage en habitat
Sibel Energie, 2 Ld Le Tertre	Pose panneaux photovoltaïques
M. CHARDEL, 22 Rue Montcacune	Changement de volets
M. GRAND, 1 La Hardonnière	Construction atelier bricolage
M. BUCHANA, 1 Ld St Marcel	Changement de 4 velux
M. BUCHANA, 1 Ld St Marcel	Pose portail
Mme TARTIER, 3 Ld St Marcel	Réfection toiture
M. GRICOURT, 14 Beauroussel	Pose panneaux photovoltaïques (annulée)
Mme JOURDAN, 5 rue Montcacune	Remplacement 4 fenêtres

Permis de construire

Mme SELLOS, 2 Ld l'Orion	Construction stockage bois
--------------------------	----------------------------

FERMETURE DU RESEAU CUIVRE :

Le propriétaire du réseau télécom historique, Orange, a annoncé la fermeture progressive du réseau « cuivre » sur tout le territoire d'ici 2030. Le réseau en fibre optique a vocation à se substituer au réseau cuivre vieillissant. La fibre optique permet de répondre aux besoins importants des français en matière de connectivité et accompagne les usages numériques actuels qui nécessitent désormais du très haut débit. De plus sa consommation d'énergie est environ dix fois moindre qu'un réseau 4G, ce qui en fait un atout majeur dans la quête de sobriété de nos usages. Si un usager n'est pas encore éligible à la fibre (pour le savoir contactez votre opérateur), pas d'inquiétude, le réseau cuivre ne pourra pas être fermé tant que tous les locaux d'une commune ne sont pas éligibles à la fibre optique. Actuellement, les frais de raccordements sont généralement offerts par les opérateurs. Si le boîtier de la fibre est installé à votre porte les délais actuels observés pour la venue d'un technicien sont de trois semaines. Sinon il faudra vous inscrire auprès de votre opérateur et le délai est maximum de 6 mois.

Une dernière chose à propos de la fibre, n'oubliez pas de veiller à l'entretien de vos haies pour une bonne qualité de réception.

ENSEIGNEMENT DES DERNIERES ELECTIONS : Procuration mode d'emploi

Pour éviter les procurations manuelles qui arrivent après le scrutin, voire jamais, merci d'utiliser sur Service-Public.fr rubrique ma procuration et se laisser guider. Vous devez toujours passer en gendarmerie sauf si vous disposez d'une identité numérique. La procuration manuelle est toujours d'actualité pour ceux qui n'ont pas Internet.

Pour les nouveaux arrivants merci de penser à vous inscrire sur les listes électorales.

DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME PAR INTERNET :

Vous pouvez maintenant faire vos demandes par Internet. <https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NetADS/sve/CD61/> Une vidéo vous expliquera comment faire votre demande en ligne.

Thème	Demandes d'urbanisme numériques <small>Certificat d'urbanisme, déclarations préalable, permis de construire, déclarations d'accessibilité, autorisations d'ouverture d'établissement, etc.</small>
Plateforme	Guichet numérique urbanisme SVE
Public	Particuliers Notaires Professionnels de la construction

Déposer et suivre en ligne une demande d'urbanisme



Mise en route des badges

Les conteneurs semi-enterrés avec tambours ont été installés sur toutes les communes historiques. Chaque foyer a été équipé d'un badge d'accès à ces tambours.

Il n'y a pas de **limitation du nombre d'ouverture** ni de **facturation supplémentaire**. Plusieurs sacs peuvent être mis à la suite en refermant bien à chaque fois le tambour.

Les dépôts ne sont pas limités à une commune, **les habitants peuvent déposer leurs sacs** dans les **conteneurs des communes avoisinantes** en fonction de leur sens de vie.

Il est possible d'avoir un badge supplémentaire par foyer :

- Badge numérique (application sur le téléphone) : **5 €**
- Badge physique (carte ou porte-clés) supplémentaire : **10 €**
- Perte de badge : **25 €**

Diminution des ordures ménagères

Ce nouveau système de tambours et badges permet d'empêcher le dépôt d'habitants ou entreprises extérieurs au territoire et également de déchets non triés, de gravats...

Nous avons réussi à réorienter vers le tri sélectif, le compostage, et vers les déchèteries, plus de 50% des ordures ménagères des communes équipées de tambours avec badges d'accès sur la Communauté de Communes du Pays de Mortagne, équipées depuis l'été 2024.

Le tri sélectif

Info importante : il ne faut pas déposer des sacs noirs dans les conteneurs de tri même s'ils contiennent des emballages ! Ils vont être considérés comme des ordures ménagères et donc refusés au centre de tri. Il faut systématiquement vider les sacs !

Vous retrouvez toutes ces consignes dans le guide du tri qui vous a été distribué avec les badges et également sur le site internet du SMIRTOM : www.smirtompercheornais.fr

Les biodéchets

La loi AGEC impose le tri des biodéchets. Pour y répondre, le SMIRTOM propose des composteurs individuels en bois en prenant en charge 60% des coûts, il reste à la charge des habitants 36 € pour le composteur 300 litres à et 44 € pour le 600 litres.

Le compostage permet de réorienter plus de 40% des ordures ménagères et d'éviter d'enfouir ou incinérer des déchets composés d'eau en grande partie.

Les déchèteries

La déchèterie de Belforêt est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h en été et 17h en hiver.

Beaucoup de types de déchets sont repris sur la déchèterie de Belforêt. Certains déchets spécifiques, les pneus, l'amiante sont repris uniquement à Colonard sur rendez-vous. Pour les gros volumes de déchets verts et gravats, privilégiez la déchèterie de Colonard, où le déchargement se fait au sol. Pour d'autres types de déchets spécifiques, pensez aux points de vente ou contactez-nous.

Des nouvelles filières vont être mises en place en fin d'année 2024 et dans le courant 2025, les consignes de tri vont donc évoluer avec de nouvelles bennes et contenants.

OUVERTURES

MAIRIE DE SAINT HILAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12 h 30 / et de 14 h à 17 h

Permanence des élus :

Mercredi de 17h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 11h30

☎ : **02 33 25 01 13**

E.mail : mairie@sthlc.fr

Site internet :

www.sainthilairelechotel.fr

MAIRIE DE SAINTE CÉRONNE

Lundi : **de 10 h à 12 h**

Mardi : **de 17 h à 19 h**

Autres jours ouvrables, prendre rdv

☎ : **02 33 25 17 53**

E.mail : mairie-ste-ceronne@orange.fr

Site internet :

www.sainte-ceronne-les-mortagne.fr

Tarifs des Concessions au cimetière de St Hilaire

Concession 50 ans : **400 €**

Concession 30 ans : **165 €**

Jardin du souvenir **Gratuit** pour les familles de la commune

Tarifs des Concessions au cimetière de Ste Céronne

Concession 50 ans : **200 €**

Concession 30 ans : **130 €**

Jardin du souvenir : **20 €**

ASSOCIATION

« RAYONS DE SOLEIL »

- Vestiaires ouverts tous les

Mercredis

Gare de St Langis **de 14 h à 18 h**

LAEP

Lieu **Accueil Parents Enfants**

au centre de loisirs Puyravau à Mortagne

Le mercredi matin **de 9h30 à 11h30**

en période scolaire

M^{me} **BARBETTE 02 33 73 73 45**

relaispetiteenfance@cdc-mortagne-au-perche.com

CLIC du Perche

9, Rue de Longny Mortagne

☎ : **02 33 73 11 02**

Assistance sociale

Lundi : **de 9 h à 12 h**

Mercredi : **de 13 h 30 à 16 h 30**

Secours catholique

Espace vêtements

Mardi : **14h00 à 17h00**

Accueil, écoute, aide sur RDV

☎ : **06 47 69 07 10**

SERVICE SOCIAL-PMI

Rue du Moulin à vent Mortagne

☎ : **02 33 85 24 20**

Lundi 9h/12h30 et 13h30/17h30

Mardi mercredi jeudi 9h/12h30 et

13h30/17h

Vendredi 9h/12h30 et 13h30/16h30

Eaux de Normandie

Urgences 24h/24

☎ : **0 969 366 266**

U.N.A

Association de Services de

Soutien A Domicile

☎ : **02 33 25 10 84**

Chlo'esthétique

6 chemin de la Guimandière

☎ : **06 22 33 61 00**

Insta : [chloesthetique](https://www.instagram.com/chloesthetique)

FB : [chloesthetique](https://www.facebook.com/chloesthetique)

ADM

Association d'aides à Domicile

en Milieu Rural

☎ : **02 33 25 19 03** ou

☎ : **06 47 02 43 46**

51 Faubourg St Eloi, Mortagne

Lundi- Mardi-Jeudi-Vendredi :

de 9h00 à 12h30 - 14h00/17h00

Mercredi : **de 09h00 à 12h00**

France SERVICES

Bureau d'accueil : **09 63 50 52 84**

7 Route d'Alençon

St Langis les Mortagne

Sur RDV

(Horaires d'ouverture sur

RDV du lundi au vendredi de

9h/12h30 et de 13h30/17h) :

Pré-demande carte identité / passeport
Permis (renouvellement, perte), Carte grise
Démarches CAF / CPAM / CARSAT
Déclaration compte CESU. Aide à la compréhension de courriers administratifs

CAF

☎ : **02 33 25 26 00 sur RDV**

(uniquement accompagnement Social et Familial)

MISSION LOCALE

☎ : **02 33 83 09 42**

Accompagnement collectif intensif et personnalisé pour les 16 à 25 ans, Mises en situations professionnelles et formations.

Tous les jours : **de 8 h 30 à 12 h 30**

et 13 h 30 à 17 h

CIAS

☎ : **02 33 85 21 36**

Centre Intercommunal d'Action Sociale Aides sociales, Banque Alimentaire, Portage de repas, Transports à la demande. Tous les jours :

8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h

PERMANENCES sur RDV

Contactez le bureau d'accueil

09 63 50 52 84

YSOS

Accueil, écoute et informations

ADIL

Agence Départementale information pour le logement

CAP EMPLOI Aides aux travailleurs handicapés

CIO Centre d'Information et d'Orientation de l'Education Nationale

UDAF Aide aux familles en difficulté

CICAS AGIRC-ARRCO Retraites complémentaires

CONCILIATEUR de JUSTICE

Accompagnement des différents partis en litige

CSAPA 61 Addictologie

MGEN Mutuelle Générale de l'Education Nationale

CIDFF Centre d'Information sur les Droits des femmes et des familles

LA PASS Hôpital - Accès aux soins

CMA Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CPAM sur RDV au 3646

CAF Prestations familiales sur rdv 1er et 3ème jeudi du mois

Ecrivain public Déchiffrer, comprendre et rédiger vos courriers administratifs

SOS Ambulances Mariette SARL

4 bis zone des Gaillons - ☎ : **02 33 25 07 08**

Lutille - Association de lutte contre l'illettrisme

48, rue des Quinze Fusillés Mortagne au Perche

☎ : **02 33 73 98 63** - lutille@wanadoo.fr

A QUI S'ADRESSER

Comité des fêtes St-Hilaire Guillaume CHANTEPIE

Comité des fêtes Ste-Céronne Marc SIMOËN

Anciens Combattants St-Hilaire Jean MAZURIER

Anciens Combattants Ste-Céronne Daniel SIMOEN

A.S.P. de St Hilaire..... Odile SIMOEN

A.S.P.C. Ste-Céronne..... Brigitte DUBOIS de LABARRE

Club de la Gaieté St Hilaire Ste Céronne..... Thierry GUILLEMIN

Assoc. Arc en Ciel (parents d'élèves)..... Eugénie GESLIN

Amicale des chasseurs..... Cyril CORDIER

Du Fil à L'Aiguille Marie Claude MICHEL

Association MAUREG'ART Caroline SCHWERDORFFER

Saint Hilaire

LOCATIONS, RÉSERVATIONS des SALLES

auprès de la Mairie - ☎ : **02 33 25 01 13**

SALLE des FÊTES - 150 personnes maximum

Commune Hors commune

Location week-end 180,00€ 210,00 €

Location semaine 100,00€ 100,00 €

Conférences gratuit 70,00 €

Associations Locales gratuit 70,00 €

Location par couvert 0,50 € 0,50 €

Energie (kWh) 0,30 € 0,30 €

Caution..... 500,00 €..... 500,00 €

Arrhes..... 50,00 €..... 70,00 €

Vin d'honneur 50,00 € en été 70,00 € en hiver

SALLE des ASSOCIATIONS - Mise à disposition gratuitement aux Associations communales pour leurs réunions et ateliers.

SALLE du conseil - Mise à disposition gratuitement aux Associations communales pour leurs réunions et ateliers sous réserve de la présence d'un conseiller.

Rendez-vous 2025

JANVIER

Mercredi 8

Assemblée Générale
Du fil à l'aiguille

Vendredi 10

Vœux du Maire et Galette
St Hilaire

Samedi 11

Vœux du Maire et Galette
Ste Céronne

Date à définir

Assemblée Générale
Club de la Gaieté

MARS

Samedi 29

Sortie au Futuroscope
Comités des Fêtes
St Hilaire - Ste Céronne

AVRIL

Date à définir

Course d'orientation
APE Arc-en-Ciel

Dimanche 27

*Le P'tit marché
de mon école*
APE Arc-en-Ciel

MAI

Jeudi 8

Repas des Anciens
St Hilaire

Dimanche 11

*Repas des Anciens
et des Anciens
Combattants*
Ste Céronne

Samedi 18

Journée Conviviale
A St Hilaire
Comités des fêtes
St Hilaire - Ste Céronne

Samedi 24

*Concert des Chantres
de la Ste Chapelle*
Ste Céronne

JUIN

Vendredi 20

Kermesse de l'école
APE Arc-en-Ciel

JUILLET

Dimanche 20

Fête communale
A Ste Céronne
Comités des fêtes
St Hilaire - Ste Céronne

SEPTEMBRE

Vendredi 19

*Concert d'Elisa Fiasca
et Louise Meurisse
(Voix et Harpe)*
Ste Céronne

Date à définir

Sortie Pédestre
Comités des fêtes
St Hilaire - Ste Céronne

NOVEMBRE

Samedi 8

Commémoration
1^{ère} guerre mondiale
Ste Céronne

Mardi 11

*Commémoration
et banquet des Anciens
Combattants*
St Hilaire

DECEMBRE

Date à définir

Repas de Noël
Club de la Gaieté

Vendredi 19

Autour d'un vin chaud
St Hilaire

Comité de rédaction :

Marie-Laure Blin, Philippe Blutel, Aurélie Moriseau, Séverine Nicolas, Dominique Ragot et Marc Simoën.

Ont participé à la réalisation du Petit Journal :

Guillaume Chantepie, Lucile Chevalier, Brigitte Duboys de Labarre, Jessica Gohier, Chantal Grenet, Thierry Guillemain, Alice Lecourt, Océane Legendre, Marie-Claude Michel, Claire Retaille, Mélanie Royer, Daniel Simoën et Odile Simoën.